

## PREMIÈRE DEMANDE DE DISPONIBILITÉ

*Pour l'année scolaire 2022/2023*

**ANNEXE 2**

*Imprimé destiné aux enseignants qui n'étaient pas en disponibilité en  
2021/2022*

À retourner avant le **20 février 2022** à l'**IEN** en charge de la **circonscription** de votre école de rattachement si vous aviez une affectation en 2021/2022 ou directement à la DSSEN du VAL-D'OISE si vous n'aviez pas d'affectation (détachement, congé parental, CLD...)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Grade :  Professeur des Écoles :  Titulaire

Stagiaire en 2021/2022 (titulaire au 01/09/2022)

Instituteur

Établissement d'exercice (nom et commune) en 2021/2022 : .....

Circonscription : .....

Adresse personnelle : .....

N° de téléphone : .....

Mail : .....

**Disponibilité de droit :** (cf. l'annexe 1A pour les pièces justificatives à fournir) :

- pour élever un enfant de moins de 12 ans
- pour donner des soins à un proche atteint d'un handicap
- pour donner des soins à un proche suite à un accident ou une maladie grave
- pour suivre son conjoint
- pour se rendre à l'étranger ou dans les DOM-TOM en vue d'une adoption
- pour exercer un mandat d'élu local

**Disponibilité sous réserve des nécessités de service :** (cf. l'annexe 1B pour les pièces justificatives à fournir) :

- pour études ou recherches
- pour créer ou reprendre une entreprise
- pour convenances personnelles

**Si votre demande est conditionnelle, précisez le motif de votre condition :**

non-obtention d'un exeat dans un autre département  non-obtention d'un congé de formation

**1 : L'intéressé certifie avoir bien pris connaissance du fait :**

- qu'il perdait ses droits à rémunération, avancement (sauf sous certaines conditions rappelées dans l'**annexe 5** pour les enseignants exerçant une activité professionnelle durant leur disponibilité et pour les enseignants bénéficiant d'une disponibilité pour élever un enfant de moins de 12 ans) et retraite,
- qu'il perdait son poste dès acceptation de sa demande,
- que l'octroi de sa demande n'était valable que pour toute la durée de l'année scolaire 2022-2023 et qu'il devra effectuer soit une demande de réintégration soit une demande de renouvellement de sa disponibilité pour l'année scolaire 2023-2024,
- qu'il s'engageait à fournir à la DGI toute information concernant un changement d'adresse, d'état civil ou de situation familiale pendant sa période de disponibilité.

**2 : L'intéressé certifie avoir joint l'annexe 6 précisant s'il exerce ou non une activité professionnelle durant sa disponibilité.**

Fait à ..... le .....

Signature de l'intéressé(e) :

Fait à ..... le .....

Signature de l'IEN de circonscription :